

# Vérifiez que ce placement est adapté à vos besoins

Sur le long terme, les actions offrent les rendements les plus élevés, mais il existe un risque, plus ou moins important, de variation des cours à la hausse comme à la baisse.

C'est pourquoi, il est nécessaire au préalable de se poser les bonnes questions : Ai-je suffisamment de liquidités en cas d'imprévu ? Suis-je prêt(e) à bloquer cette épargne pendant plusieurs années ? etc.

Avant de faire votre choix, prenez conseil auprès d'un professionnel qui vous orientera vers le placement qui convient le mieux à votre situation et à vos projets. Il vous posera les bonnes questions et vous proposera les solutions adaptées.

*Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à contacter nos conseillers au :*

 **N° Indigo 0 825 003 007**

(0,15€ TTC/mn)

*ou sur notre site internet :*

[www.ag2r.com](http://www.ag2r.com)



L'assureur de la santé et des risques de la vie  
[www.ag2r.com](http://www.ag2r.com)

## Investissez en actions avec le minimum de risques

Vous souhaitez que votre épargne bénéficie de la meilleure performance.

Même si le choix de ce type de supports est à faire avec précaution, les actions offrent sur le long terme les meilleurs potentiels de gains.

D'autant plus, qu'il existe des solutions simples et efficaces qui permettent de profiter de leurs perspectives de rendements maximums avec un minimum de risques.

**Découvrez vite nos conseils !**



L'assureur de la santé et des risques de la vie  
[www.ag2r.com](http://www.ag2r.com)

# Ne prenez pas de risques inutiles !

## Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier !

La règle d'or pour gérer au mieux votre épargne tient en un mot : **Diversifier**.

Veillez à bien répartir et équilibrer votre épargne entre placements sûrs dans lesquels vous pouvez puiser en cas de coup dur et placements dynamiques pour améliorer la rentabilité de votre épargne.

Dans tous les cas, la rentabilité des actions doit être envisagée sur le long terme. Le véritable risque dépend de la durée d'investissement. N'envisagez ce type de supports que si vous êtes prêt à placer ces sommes sur une longue période !

## Optez pour un placement sur-mesure !

En effet, un placement sur-mesure est le moyen le plus sécurisant pour placer ses économies judicieusement sur le support financier adéquat.

En fonction de votre sensibilité aux risques, un placement spécifique vous est proposé.

Le choix de ce placement est déterminant.

Ne prenez pas de risques inutiles ! Parlez-en à un conseiller AG2R. Selon votre situation et vos projets, il vous orientera vers le placement qui vous convient le mieux.

*Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter  
nos conseillers au :*

 **N° Indigo 0 825 003 007**

(0,15€ TTC/mn)

# Minimisez les risques au maximum !

Les versements programmés permettent d'investir régulièrement sur les placements boursiers. Ce mécanisme combine plusieurs avantages :

- ◆ Vous investissez en douceur sur les marchés sans consentir un effort d'épargne initial important. Le montant de vos versements réguliers s'adapte ainsi à votre budget et à vos capacités d'épargne. Mieux encore, vous pouvez, à tout moment, sur simple demande, modifier le montant de vos versements, voire les suspendre provisoirement sans aucun frais.

*Tous les contrats ne disposent pas de cette souplesse et de ces avantages.  
Évitez les mauvaises surprises ! Prenez le temps de vérifier qu'en cas de retrait en cours de contrat, aucun frais ne soit prélevé.*

- ◆ Vous êtes exempté de tout soucis de gestion et de décisions difficiles à prendre. Grâce aux versements programmés, la sempiternelle question : « à quel moment acheter ou vendre » ne se pose plus. Votre plan d'investissement est clairement défini.
- ◆ Avec les versements programmés, les investissements se font de manière régulière et permettent de lisser les variations des cours. Vous profitez donc mieux des perspectives de gains élevés sur le long terme.